

L'équipe

1 Médecin psychiatre
1 Cadre Supérieur de Santé
1 Cadre de Santé
4 Psychologues
4 Infirmiers
1 Éducateur
1 Secrétaire médicale



CENTRE HOSPITALIER
Henri Laborit

Prévention

Accompagnement

Écoute

Soutien

**Équipe Mobile
Psychiatrie Précarité de
la Vienne**



ch-laborit.fr/empp

Centre Hospitalier Henri Laborit
11 Allée de la Providence
86000 POITIERS
Secrétariat : **05 49 44 58 77**
empp@ch-poitiers.fr



CENTRE HOSPITALIER LABORIT
Tél. 05 49 44 57 57
370 avenue Jacques Cœur CS 10587
86021 Poitiers cedex

www.ch-laborit.fr
Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



L'Équipe mobile de psychiatrie précarité (EMPP) constitue un dispositif intersectoriel à vocation départementale située à l'interface du dispositif de soins psychiatriques et du dispositif social.

Elle permet aux personnes d'accéder aux soins et de bénéficier de prises en charge globales et continues afin d'éviter les ruptures préjudiciables à la qualité de leur projet de vie.

L'EMPP permet de favoriser l'accès aux soins et la prise en charge des personnes en situation de précarité et d'exclusion présentant une souffrance psychique. L'EMPP n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs de droit commun (réseau de médecine générale, travailleurs sociaux, ...) ni aux missions de secteurs de psychiatrie, mais à favoriser le recours des usagers à ces dispositifs.

L'Équipe est coordonnée par un référent médical chargé de structurer les liens avec l'ensemble des partenaires.

Elle est chargée d'aller vers des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion souffrant d'une problématique de santé mentale. Elle assure des permanences dans des lieux sociaux et/ou répond aux sollicitations des partenaires :

- évaluer les besoins
- orienter
- coordonner les prises en charge
- proposer un soutien psychologique
- assurer des missions de prévention (au niveau individuel, auprès des acteurs de terrain et auprès des institutions)

Elle soutient les intervenants de première ligne par des actions de :

- formation-information
- soutien technique

L'EMPP est une équipe pluriprofessionnelle créée en 2007.

L'EMPP intervient sur l'ensemble du Département de la Vienne auprès des différentes structures d'accueil et d'hébergement, de prise en charge et d'accompagnement des personnes en situation de précarité :

- Les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS)
- Les Missions Locales (MLNV/MLI/MLRCSV)
- Les Centres Communaux d'Action Sociale de Poitiers et Châtellerauld (CCAS)
- L'Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage (ADAPGV)
- Les équipes de Vienne Emploi Insertion (VEI)
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF)
- Le Relais Georges Charbonnier
- Les Permanences d'Accès Aux Soins (PASS)
- Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Les Centres d'hébergement pour les demandeurs d'asile
- Les Associations (Croix Rouge, Secours Catholique, Restos du Cœur, Emmaüs...)
- Intervention dans la rue (à la demande des acteurs sociaux)

L'orientation vers l'EMPP
se fait par les
professionnels des
structures partenaires